

ous retombe la
le faire; et je
otre mesure est
parce que c'est

sa répulsion
mais, comme
des conseils

si aller fouil-
de tous les
art de précé-

st ni plus ni
mpuissants à
pas avec ces
ils ont trom-
voir qu'ils ne
au premier
de la volon-
e doit les re-
désaut à son
lorsque la re-
aucun cas, il
st ce que l'on
tences seront
inété législa-
disait, il y a
se démettre."
de l'habileté,
ter au peuple
t, à ce peuple
et événement
constitution ;
n a chassé un
attache à l'ha-
bien choisi, si
e de badauds ;
pour ne pas se

taxe que l'on
une taxe était
lourde qu'on
ulversement
ires qui en ré-
nous effraie.
ques qui nous
un peuple qui
te des grands

travaux que le gouvernement a entrepris ou qu'il a encouragés pendant ces dernières années, et cela, à la demande de tous les hommes politiques, sans exception de parti. Plus de sept millions ont été requis pour le chemin de fer provincial sur la rive nord, et près de deux millions de piastres comme prime d'encouragement aux entreprises particulières du même genre au sud du Saint-Laurent. Ces grandes entreprises ne sont pas encore terminées ; quelques-unes ont même besoin de secours nouveaux pour être menées à bonne fin. Voudrait-on, comme on l'a si maladroitement conseillé au Lieutenant-Gouverneur, que ces secours leurs fussent refusés ? Voudriez-vous cela, vous surtout qui avez fait de si grands sacrifices pour une de ces entreprises ? Voulez-vous que l'Etat ferme ses coffres et, sous le prétexte spécieux d'une économie mesquine, qu'il laisse en péril cette œuvre nationale ? Non ! et ce n'est pas l'impôt de quinze centins qui vous ferait renoncer à cette belle entreprise.

Cette taxe porte sur les contrats dont la valeur dépasse la somme de deux cents piastres, mais seulement sur l'excédant de ces deux cents piastres. Ainsi, une transaction de \$300 paierait 15 centins de droit, les premières deux cents piastres étant toujours exemptes. Et puis, les testaments, les contrats de mariages, les donations entre-vifs en ligne directe, ne tombaient pas sous le coup de cette loi.

Calculons, un instant ; il y a plus de 700 paroisses dans la province de Québec. Cette taxe, d'après les calculs les plus exacts, devait rapporter environ \$175,000. De ce montant, les deux tiers, ou à peu près, pesaient sur les banquiers, courtiers, agents de change, agents d'immeubles et spéculateurs de toute sorte ; c'est-à-dire, sur la classe que la taxe n'atteint presque jamais. Et encore cette taxe n'était-elle que temporaire ; elle ne devait durer que jusqu'à l'issue favorable de l'arbitrage des deux provinces qui va se décider bientôt en Angleterre, et jusqu'à ce que le chemin de fer provincial nous donne les revenus que nous en espérons. Voilà à quoi se réduit ce grand épouvantail pour lequel on viole nos libertés représentatives et l'on jette la province dans une agitation dont on ne saurait prévoir les conséquences.

Voici une session violemment interrompue et dont une grande partie de l'ouvrage sera à recommencer. Je n'exagère pas en portant cette dépense au chiffre de \$40,000, ; puis les élections générales, dont le coût officiel ne peut être de moins de \$35,000 ; ajoutez à cela l'interruption inévitable dans le fonctionnement des départements publics par l'installation de ministres nouveaux et inexpérimentés ; ajoutez encore la perte de temps et les dépenses nécessaires que cause aux citoyens individuellement l'événement d'une élection générale : mettez ces dernières dépenses et cette perte de temps au chiffre minime de \$50 par paroisse, et dites-moi s'il n'y a pas là une perte sèche au moins égale à la taxe dont on vous effraie et qui eût été employée fructueusement, sans les haines, les désordres et les scandales inhérents aux agitations politiques comme celles dont nous allons être témoins.

Et nous n'avons pas compté, ce qui pourtant sera la plus lourde perte pour la province, les intérêts que chaque jour accumule sur le capital engagé dans nos entreprises de chemins de fer, dont l'exécution va être nécessairement retardée par le coup de main que des ambitieux et des envieux viennent d'exécuter. Neuf millions de piastres